



■ La certification en Analyse Transactionnelle

Les instances :

L'EATA (European Association for Transactional Analysis) est l'organisme certifiant.

L'IFAT (Institut Français d'Analyse Transactionnelle) est l'instance nationale, relais de cette association.

Les pré-requis sont les suivants :

- être adhérent à l'IFAT
- avoir suivi un cours d'introduction "101" (1^è année de l'EAT-Paris)
- justifier d'au moins 600 h de théorie avancée, formation et développement personnel (dont 300 h en AT)
- avoir signé un contrat de formation avec un transactionnaliste didacticien.
- justifier d'heures de supervision (minimum 150 h)
- justifier d'une expérience pratique comme psychothérapeute (minimum 750 h)
- avoir accompli une démarche de psychothérapie personnelle.

Le candidat peut alors présenter l'examen de certification de l'EATA qui a pour but d'assurer une compétence professionnelle de haut niveau :

- examen écrit (processus de formation, étude de cas, questions théoriques)
- examen oral devant un jury international avec présentation de trois cassettes du travail thérapeutique.

■ Le CEP (Certificat Européen de Psychothérapie)

L'École d'Analyse Transactionnelle-Paris-Ile de France est habilitée par la FF2P (Fédération Française de Psychothérapie et Psychanalyse) et par l'EAP (European Association for Psychotherapy) à délivrer le CEP (Certificat Européen de Psychothérapie) après l'obtention de la certification en Analyse Transactionnelle.

■ La formation continue après la certification

L'une des exigences de la profession et de l'EATA est la poursuite de la formation au-delà de la certification : participation à des congrès, à des colloques, à des séminaires, à des conférences, rédaction d'articles ou de livres, supervision, etc. (50h minimum par année, pour l'EATA).



LA LETTRE DE L'ÉCOLE

École d'Analyse Transactionnelle - Lyon ☎ 8 rue de Vauzelles - 69001 LYON
☎ 04 78 28 28 18 ☎ 04 78 28 74 45 E-mail : eat-lyon@orange.fr Site : <http://www.eat-lyon.com>